

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL PORTUAIRE DE PIRIAC 19 octobre 2022

Ordre du jour

- Compte-rendu du précédent conseil portuaire
- Bilan du délégataire
- Tarifs 2023

Membres du conseil portuaire présent.es

Mme Lydia MEIGNEN, Présidente du conseil portuaire et des Ports de Loire-Atlantique,
M. Didier CADRO, membre syndical des Ports de Loire-Atlantique,
M. Emmanuel JAHAN, directeur des ports, SAS Loire Atlantique Nautisme,
M. Daniel ELOI, représentant la commune de Piriac,
M. Michel GENTHON, directeur adjoint, les Ports de Loire-Atlantique,
M. Christophe GUENA, membre du personnel, SAS Loire Atlantique Nautisme,
MM. Jérôme DANGY, Daniel PAYEN, Patrick MORICEAU et Yann DE VILLARTAY représentant les plaisanciers, désignés par le CLUPP,
M. Pierre BOUSQUET, représentant la Voilerie Biscay,
M. Claude THOUROT, représentant Nautisme en Pays Blanc,
M. Cédric HERVEL, représentant les pêcheurs,

Invité.es

M. Gildas GUGUEN, directeur, Les Ports de Loire-Atlantique,
M. Claude MABO, représentant Cercle Nautique de Piriac,
Mme Séverine GUILLOU, référente exploitation, Les Ports de Loire-Atlantique.

Ouverture de séance

Le quorum est atteint, Mme MEIGNEN ouvre le conseil.

COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL PORTUAIRE

Le procès-verbal du conseil portuaire du 7 juin 2022 ne fait pas l'objet de remarques.
Il est adopté, avec 1 abstention

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DÉLÉGATAIRE PRÉSENTÉ PAR LOIRE-ATLANTIQUE NAUTISME

➤ **Bilan de la saison 2022**

- Les escales

On note :

- une légère hausse sur l'avant-saison
- un ralentissement sur les mois d'août et septembre, qui s'explique par la fermeture du barrage d'Arzal, compliquant ainsi la navigation.

- une belle saison, globalement, dû à des conditions météorologiques favorables, amenant donc un certain nombre de bateaux en mouillage.

M. JAHAN souligne que la fermeture du barrage est une problématique car cela correspond à environ 30% des escales, une clientèle notamment anglaise. Les inquiétudes portent sur la durée de la restriction d'eau :

- qui a amené à un seul éclusage journalier, dépendant des conditions météorologiques à venir,
- une fermeture de l'aire de carénage fin août, qui n'est pas espérée plus tôt dans la saison

M. JAHAN explique, en outre, que dans le cadre de l'étude menée sur le renouvellement du système de traitement, il est également recherché des modalités pour récupérer de l'eau de pluie et permettre de constituer un stock tampon. L'utilisation de l'eau de mer n'est pas possible car elle abîmerait le système.

M. DANGY questionne sur le fonctionnement du système de traitement décanteur

M. JAHAN confirme qu'il s'agit d'un décanteur soit par une méthode physico chimique ou par filtres (charbon sable). Néanmoins cela est soumis à des normes drastiques. Le déboureur enlève la matière en suspension, qui elle, doit ensuite être à nouveau traitée afin d'être le moins chargée possible.

- Les saisonniers

M. GUENA présente une baisse des contrats liée au dragage, qui a limité le nombre de bateaux en hivernage, afin de conserver des places pour effectuer les mouvements. Toutefois, cette baisse a été rattrapée rapidement sur les mois de mai et juin.

Le chiffre d'affaires est en hausse et s'explique par l'accueil de grandes unités lors de la saison estivale, période où les tarifs sont plus élevés.

- Les passeport Escale

Piriac est le 1^{er} port en Pays de la Loire et les notations sur NAVILY sont également bonnes.

Le service fonctionne bien et les clients sont satisfaits.

M. GUENA fait toutefois part d'une vigilance sur le nombre de nuitées offertes en lien avec les absences déclarées, dont le nombre a fortement augmenté. Les plaisanciers bénéficient d'une nuitée supplémentaire aux 10 offertes, tous les 7 jours d'absences. Néanmoins certains plaisanciers déclarent une absence chantier ce qui ne correspond pas à l'incitation à naviguer.

M. DANGY indique que le principe reste de libérer de la place et que cela ne change rien si un plaisancier met son bateau en chantier.

M. GUENA répond qu'aux périodes où les bateaux sont mis en chantier, cela n'est pas favorable à LAN. Il rappelle également que cela correspond aujourd'hui à environ 700 nuitées et que le passeport escales a pour vocation de faire naviguer les plaisanciers.

M. BOUSQUET indique que les places disponibles à cette période sont importantes car les plaisanciers effectuent leurs travaux. Ils sont contents d'être au mouillage en saison et pouvoir trouver un ponton en hiver.

M. GUENA souligne que le port dispose des places d'escales et qu'il ne refuse pas des bateaux

M. JAHAN confirme auprès de M. BOUSQUET la mutualisation possible avec le port et la Turballe dans le cas où LAN est retenu sur la prochaine DSP.

- Carburant

La vente a légèrement baissé en août et des volumes également bas en septembre, reflet de l'activité du port sur la fin de saison.

- Manutentions

Les manutentions sont stables à date par rapport à 2021. La baisse en début d'année est dû au dragage rattrapé rapidement en mai juin, en avant saison.

- Les services

Mise à sec

18 bateaux ont profité d'une mise à sec estivale, identique à 2020. Ce service est à conserver et permet de libérer des places.

M. DANGY indique qu'un adhérent de l'association n'a toujours pas reçu de réponse favorable malgré 3 interpellations pour une mise à sec.

M. GUENA répond qu'il a reçu les 2 parties, qu'il ne peut pas le faire sans les professionnels, compte-tenu que cette partie est sous-traitée. Il ne dispose pas de moyen de pression et ne peut pas agir plus si aucun des 3 professionnels ne veut répondre à sa demande.

Formation plaisanciers

- 7 formations en couples ont été effectuées contre 3 en 2021, avec de très bons retours
- 6 cours à la manœuvre offerts aux nouveaux clients

Application

Elle permet le renouvellement des contrats et liste d'attente et sera ouverte la semaine prochaine.

LAN travaille sur la fiabilisation des données et recherche des solutions, car l'équipe n'est pas encore satisfaite. L'objectif y est d'intégrer davantage d'actualités. Les associations ne doivent pas hésiter à faire part des informations dont elles souhaitent que LAN se fasse le relais.

M. MABO souligne que cette application est un vrai bonus dès lors qu'elle fonctionne et que les plaisanciers sont forcément mécontents quand elle dysfonctionne.

M. GUENA répond que les prévisions horaires pour la porte selon les marées sont, quant à elles, rapides car c'est une information en direct.

M. JAHAN rappelle que LAN est le premier à développer cette application et donc « essai les plâtres ».

Colis box

On note seulement 7 utilisations, ce qui n'est pas important mais s'entend du fait des horaires d'ouverture de la capitainerie en saison. Il conviendra donc de voir comment fonctionne le service hors saison.

M. DANGY indique que cela peut être inhérent à la communication autour de ce service, qui semble complexe à utiliser et dont le fonctionnement n'est pas très explicite.

M. GUENA répond qu'il relancera l'information auprès des professionnels et plaisanciers.

M. BOUSQSUET confirme qu'il s'agit d'un excellent service mais qu'il faut se laisser du temps.

Chèques vacances

Le chiffre d'affaires s'élève à 3 470 € pour la saison depuis juin. Les retours sont très positifs.

- Travaux réalisés

Seuil

Une visite de contrôle a été effectuée avec quelques travaux à engager. Le réglage du compresseur n'a pas encore été réalisé. La porte n'est que mécanique et n'a besoin que de la marée. Des études, vont cependant être menées pour ce qui concerne le feu, la poire de niveau, compte-tenu de leur âge.

M. JAHAN ajoute que les travaux étaient réalisés en lien avec une entreprise qui avait pignon sur rue mais dont le responsable va partir à la retraite prochainement, ce qui engendre une perte de compétence et la maîtrise sur l'outil. Il s'agit d'un système complexe qu'il convient impérativement d'entretenir.

Aire de carénage

L'objectif est de modifier le système de traitement durant l'hiver 2023/2024.

Fluides

Fin de l'installation des temporisateurs

Diagnostic

Ce dernier à mis en avant 3 points de vigilance

- La porte
- Les pieux. 2 options sont possibles
 - o Soit des grosses réparations d'entretien, soit 5 000 €/pieux et 200 pieux dans le port,
 - o Soit un renouvellement en fin de vie, pour un cout de 30 K€ pièce

La stratégie est donc plutôt l'entretien. Des travaux lourds seront probablement entrepris d'ici la fin de concession. Ils seront passés en investissements, compte-tenu que comptablement cela va augmenter leur durée de vie. Cela fera l'objet d'échanges avec les Ports de Loire-Atlantique du fait d'une possible nécessité de reprise de VNC (Valeur nette comptable) ; les amortissements étant à envisager sur 10 à 15 ans, soit au-delà de la fin de concession.

M. ELOI souligne l'idée de la réalisation d'un chemin sur la digue pour les promeneurs comme cela a été réalisé au port de la Turballe, permettant de sécuriser les usagers, voir permettre une pêche à l'extérieur du port.

M. JAHAN entend le projet.

- Revue de presse

M. GUENA explique que le port de Piriac a fait l'objet de diverses coupures de presse.

➤ **Prévisions 2022/2023**

- Travaux à venir

- Le contrôle d'accès se fera désormais par badge, ainsi que sur le ponton J
- Remplacement du contrôle d'accès aux sanitaires et de la barrières parking
- Échange avec la commune pour étudier le même contrôle pour l'accès à la rue du Grain

M. JAHAN précise qu'aujourd'hui LAN souhaite utiliser le même dispositif sur tous ses ports. Le système d'ATOUT PORT à l'avantage d'être sur mesure et peut permettre de contrôler un grand nombre d'accès différents les uns des autres. Le paramétrage peut donc être fait en fonction des besoins et de chaque plaisancier. Il aura aussi pour effet de mieux contrôler les 72 heures de stationnement du parking

M. THOUROT questionne s'il est prévu, à terme, système de sécurité sur les pontons.

M. JAHAN répond qu'il ne le souhaite pas, car à son sens, il s'agit d'un espace public et le renvoi d'une mauvaise pour le port. Les statistiques ne démontrent pas moins de vols avec ces systèmes.

M. GUENA confirme ne pas avoir constaté de vols de moteurs au port cet hiver, depuis qu'il est arrivé. Par comparaison au port où il exerçait auparavant, aux Sables d'Olonne, il y avait plus de vols qu'à Piriac malgré les barrières.

- Remplacement des 4 palans de levée et du système de contrôle de charges.

M. GUENA précise que ces travaux seront effectués en même temps que le dragage et que la potence ne pourra pas être utilisée pendant 3 semaines.

M. DANGY demande si le défibrillateur pourrait être disposé dans un endroit plus accessible qu'aujourd'hui, tout en restant sécurisé. Le libre-service permettrait 20 % de survie supplémentaire.

- Dragage

Les travaux de cet hiver vont débuter par la mise en place d'une aire de ressuyage à compter du 21 novembre. L'extraction des boues commencera ensuite le 5 décembre pour une durée de 15 jours. L'aire de ressuyage sera démontée fin février. Cette dernière va permettre de stocker les boues.

M. JAHAN répond que l'eau sera rejetée en mer si celle-ci est propre. Une analyse des déchets sera effectuée pour connaître leur destination finale en fonction de s'ils sont inertes ou non dangereux

M. GUENA indique qu'aucun ponton ne sera fermé. Seule la station à carburant ne sera pas accessible pendant le dragage, sauf en cas de réelle nécessité.

M. JAHAN ajoute que le volume dragué est de 350 m³, soit 200 tonnes en déchetterie, pour un coût estimé à 350 K€, soit 1000 € du m³. Le parking sera également inaccessible pendant les phases d'installation et désinstallation de l'aire de ressuyage, soit 2 semaines, la première en novembre et la seconde en février. Ceci à des fins de sécurité.

TARIFS 2023

Le premier exercice a consisté à calculer toutes les inflations subies par LAN depuis 1 année, ce qui correspond à +7,1%. Il faut noter notamment

- L'augmentation du point d'indice de la convention collective
- Un prix X 4 pour l'électricité tout en sachant que le port de Piriac est celui qui a une des lignes électriques les moins chères du fait de la mise en place des temporisateurs, un système vertueux depuis plusieurs années
- Des provisions dragage qui ont augmenté de part une indexation sur l'indice TPO6, qui lui aussi a subi une forte inflation

LAN va engager des mesures de sobriété pour maîtriser ses charges. L'équilibre est délicat et LAN, suite à divers échanges, propose d'augmenter les tarifs de 5 % au lieu des 6,5 % prévus. LAN accepte d'écraser ses résultats mais n'ira

pas en dessous. Les hausses pour les escales seront, quant à elles maintenues afin d'être à des tarifs similaires aux ports du Morbihan. Il en va de même pour le maintien de la hausse de 5 % pour les manutentions.

M. BOUSQUET demande à être informé sur les tarifs des manutentions. Il indique notamment que sortir un mat nécessite 4 personnes en plus du coût de la prestation.

M. GUENA convient d'un nouvel échange avec les professionnels sur le sujet.

M. JAHAN poursuit sur les tarifs en indiquant que la future consommation du port reste incertaine car dépendant de plusieurs facteurs.

M. DANGY indique que des économies peuvent, peut-être, être opérées sur les consommations des bateaux en airbnb, dont la location est interdite. Les annonces font état de la gratuité du chauffage.

M. JAHAN répond que la question n'a pas été tranchée et que deux choix s'opèrent : soit une interdiction totale, soit une autorisation sous couvert d'un tarif spécifique.

M. MABO questionne sur les entreprises qui passent des conventions avec des fournisseurs d'énergie pour plusieurs années.

M. JAHAN explique que LAN a adossé son marché sur celui de la CCI. Le contexte a induit la nécessité pour LAN de repartir avec une offre de secours. Leur stratégie est de pouvoir intégrer le SYDELA mais possible seulement en 2024, qui permettra d'amortir les potentielles hausses.

LAN n'a aucune certitude que la hausse de 5% leur permettra de passer sereinement l'année 2023 Il rappelle que les augmentations des 7 dernières années ont toujours été en dessous de l'inflation et que cela correspond à leur volonté tout en continuant à investir

M. DANGY questionne sur la possibilité de disposer de nuitées supplémentaires sur le passeport escales

M. JAHAN répond que cela ne répondrait qu'aux 200 porteurs de cartes et que cela doit être au préalable échangé en équipe.

Mme MEIGNEN rappelle aussi que tous les services publics sont confrontés à ces hausses et qu'il n'est donc pas choquant que les tarifs plaisance augmentent.

BILAN FINANCIER

Le bilan est présenté avec l'application des 5% d'augmentation.

La ligne « provisions » est uniquement liée au dragage dont la différence correspond à l'inflation de l'indice TP06

La ligne « fluides fournitures » prévoit une hausse de 30 K€ et il est espéré que le plan de sobriété permette que ce chiffre ne soit pas plus haut.

La ligne « masse salariale » correspond au nombre d'ETP. Ce dernier baissera si LAN est retenu dans le cadre de la DSP de la Turballe, car le personnel serait mutualisé entre les ports.

M. BOUSQUET indique un cumul de résultats de 400 K€ sur plusieurs années et demande s'il est envisagé que LAN soit transformé en entreprise à impact positif

M. JAHAN répond que l'objectif est une rentabilité minimum mais limitée par rapport à son chiffre d'affaires. Le port de Piriac est certes celui qui rapporte le plus d'argent et cela n'est pas choquant que cela contribue plus fortement aux résultats de la société. Une réflexion est en cours pour que LAN devienne une entreprise à impact positif à moyen long terme mais il convient de préciser sur quoi exactement. La mission de LAN est clairement identifiée et affichée pour exploiter au mieux les ports au service des clients et dans un objectif territorial. LAN n'est pas présent pour accumuler de l'argent ni pour en perdre. L'entreprise à missions consiste à définir quels services on se donne et à les intégrer dans les statuts. LAN va déjà se donner 6 mois pour faire un bilan carbone pour décider ensuite des meilleurs leviers à actionner pour limiter son impact et proposer les meilleurs services aux usagers.

M. THOUROT convient d'une mutualisation des coûts dans l'idéal mais qui a sans doute ces limites.

M. JAHAN confirme que cela peut avoir des bénéfices, comme la possibilité de mise en œuvre de l'application dont le coût était de 30 K€ et n'aurait pas été possible autrement ou la mutualisation du personnel. Toutefois, en effet, plus la société s'agrandit plus elle doit être professionnelle dans ces process, qui ont également des coûts élevés.

QUESTIONS DIVERSES

M. THOUROT ré interroge sur la fermeture de la rue du Grain en saison estivale. Les multiples passages et la circulation dangereuse qui en découleraient sur la rue du port Boucher, risquent de générer à terme des incidents par rapport aux enfants accueillis à la base nautique.

Il remercie, par ailleurs, le soutien du conseil départemental par rapport au projet la Mer est à Vous permettant l'accueil d'un groupe de jeunes. Ces derniers ont pu se voir proposer des stages et visiter la criée de la Turballe, contribuant à leur formation.

M. CADRO questionne sur l'accueil de la Solitaire du Figaro sur le port de Piriac en 2023

Mme MEIGNEN confirme que Louise PAHUN, vice-présidente des Sports au Département, a bien confirmé ce point en commission permanente.

M. ELOI ajoute que la commune est toutefois toujours en recherche de budget supplémentaire pour la mise en place de cet événement.

Clôture de séance

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le conseil portuaire est clos à 11h35